

IEN-IO
Division DESCO

Affaire suivie par
Christian COSSEC

Téléphone
02 33 06 92 11

Isabelle COCHE

Téléphone
02 33 06 92 24

Télécopie
02 33 57 97 08

Courriel
dsden50-desco51
@ac-caen.fr

Adresse
12, rue de la Chancellerie
BP 442
50002 Saint-Lô Cedex

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Manche

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames les directrices de CIO
Mesdames et messieurs les référents des
UPE2A
Mesdames et messieurs les coordonnateurs
des UPE2A

Madame la référente du CASNAV
s/c de madame la directrice du CASNAV

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les directeurs des
associations France terre d'asile, CADA,
COALLIA, Les mots-bleus, Itinérance.

Saint-Lô, le 15 octobre 2018

Objet : Dispositif d'accompagnement et de suivi des élèves allophones du second degré
nouvellement arrivés- année scolaire 2018-2019.

Réf : Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012- BO n°37 du 11 octobre 2012.
Circulaire académique n° 2013-31 du 27 mars 2013.

Compte tenu du contexte géopolitique actuel et de ses enjeux, les élèves allophones
nouvellement arrivés, souvent ne maîtrisant pas la langue française, doivent bénéficier
d'une attention toute particulière de l'école de la République, favorisant ainsi leur
intégration sociale. En effet, selon le code de l'éducation (articles L.111-1 et L.131-1)
l'instruction et l'apprentissage de la langue française sont une obligation et une priorité,
ainsi que la mise en place d'actions particulières pour l'accueil et la scolarisation de ces
publics (articles L.321-4 et L.332-4).

Afin de répondre au mieux à cette double responsabilité, la DSDEN de la Manche a
développé depuis la rentrée 2015 un dispositif d'accueil et d'accompagnement renforcé
et structuré autour de deux objectifs :

**1. Proposer un accueil cohérent, lisible pour les acteurs et les usagers à la
hauteur des enjeux humains, des moyens mobilisés par l'Etat et s'inscrivant dans
une perspective d'intégration positive et de réussite.**

**2. Qualifier les jeunes allophones, élaborer des parcours de réussite pour
favoriser leur adaptation et le cas échéant leur insertion professionnelle.**



2/4

Pour rappel :

Une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) est installée dans le bassin d'éducation Nord et dans le bassin d'éducation Centre. Chacune est pilotée par un référent (chef d'établissement support de l'action), et coordonnée par un enseignant «français langue seconde» (FLS).

Modalités de prise en charge du nouveau dispositif départemental en 4 phases :

- *Phase 1* : signalement des situations par le conseil départemental, les associations et/ou les EPLE à la DSDEN de la Manche auprès de la DESCO (madame Isabelle COCHE)
- *Phase 2* : envoi par la DSDEN de la Manche d'un tableau de bord récapitulatif unique vers les CIO, qui organisent les positionnements CASNAV et CIO, avant retour à la DESCO.
- *Phase 3* : commission d'accueil, d'affectation et de suivi des élèves allophones. Elle est présidée par l'IEN-IO, représentant de l'IA-DASEN par délégation, et constituée des membres représentants des trois bassins. Cette commission aura vocation à analyser les situations et à proposer l'affectation d'élèves à l'IA-DASEN.
- *Phase 4* : accueil dans les EPLE.
 - pour les moins de 16 ans : scolarisés dans leur classe d'âge en collège : formation hybride (formation FLS à l'UPE2A dans la mesure du possible + immersion en milieu ordinaire).
 - pour les + de 16 ans : affectation sur l'UPE2A avec soutien éventuel de l'UPE2A et des immersions progressives en voie générale, technologique ou professionnelle. Dans son rôle de suivi, la commission actera l'affectation définitive de l'élève dans sa formation.

Personnes ressources :

- **DSDEN 50, DESCO 5** : madame Isabelle COCHE, Tél : 02 33 03 92 24 dsden50-desco51@ac-caen.fr
gestion administrative.
- **CIO de CHERBOURG** : madame Nathalie ROGATIONS, directrice du CIO (Tél 02 33 53 53 21) : positionnements
- **CIO de SAINT LO** : madame Séverine FENOILLIERE, directrice du CIO (Tél 02 33 57 01 91) : positionnements
- **CIO d'AVRANCHES** : madame Isabelle VAUTIER, directrice du CIO (Tél 02 33 58 72 66) : positionnements
- **CASNAV** : madame Anne ROUE : anne.roue@ac-caen.fr.
- **UPE2A nord Cotentin : lycée Grignard de Cherbourg-en-Cotentin.**
 - Référent UPE2A : le proviseur du lycée Grignard de Cherbourg en Cotentin, membre de la commission d'affectation et de suivi : monsieur Jean-Denis PEYRET ou son représentant.
 - Coordinatrice UPE2A nord Cotentin : madame Annie HERVIEUX.



- **UPE2A centre Manche : lycée Curie-Corot de Saint-Lô et lycée Thomas Pesquet de Coutances.**

- Référent UPE2A : le proviseur du lycée Curie-Corot de Saint-Lô, membre de la commission d'affectation et du suivi : monsieur Jacky BOROWCZAK ou son représentant.

- Enseignante FLS - Coordinatrice UPE2A centre Manche : madame Sandrine VIEL, membre de la commission d'affectation et de suivi.

- Enseignant FLS au LP Thomas Pesquet de Coutances : en attente de nomination.

Approche spécifique autour de la découverte des formations professionnelles : coordonner et favoriser l'accueil et la formation des jeunes allophones en lycée professionnel, en s'appuyant sur les plateaux techniques.

- **bassin sud Manche :**

- correspondant allophones : monsieur le proviseur du lycée Emile Littré d'Avranches, membre de la commission d'affectation et de suivi : monsieur Sébastien GALLOIS ou son représentant

Calendrier annuel des commissions d'accueil, d'affectation et de suivi des élèves allophones

Commissions d'accueil, d'affectation et de suivi des élèves allophones	Date et horaires sous réserve de modification ultérieure	Lieux
Commission 1	mardi 9 octobre 2018	DSDEN 50
Commission 2	en décembre 2018	Bassin
Commission 3	en mars 2019	Bassin
Bilan du dispositif 2018-2019	mardi 2 juillet 2019 à 14h30	DSDEN 50

Membres de la commission	Fonction
Monsieur Christian COSSEC	IEN-IO DSDEN 50
Monsieur le président du conseil départemental ou son représentant	Responsable du service de l'ASE
Madame Isabelle COCHE	Suivi du dossier allophones, DESCO DSDEN 50
	Directrice du CASNAV
Madame Anne ROUE	Référente du CASNAV
Monsieur Jean-Denis PEYRET Madame Annie HERVIEUX Madame Florence POCHON Madame Nathalie ROGATIONS Monsieur Pascal SIMON	Proviseur, référent UPE2A Coordinatrice UPE2A Chargée des positionnements Directrice de CIO de Cherbourg en Cotentin Directeur de lycée privé
Monsieur Gaëtan SALAGNAC Monsieur Guillaume PEIGNÉ Madame Sandrine VIEL Madame Séverine FENOULLIERE	Proviseur adjoint, référent UPE2A Principal adjoint Enseignante FLS-Coordinatrice UPE2A Directrice de CIO de SAINT LO
Monsieur Sébastien GALLOIS Monsieur Éric LEFEUVRE Madame Isabelle VAUTIER	Proviseur Proviseur adjoint Directrice de CIO d'Avranches



4/4

Nouveautés/Priorités de la rentrée 2018 :

- Les commissions 2 et 3 se dérouleront en bassin avec un représentant de la DSDEN.
- Sur les aspects pédagogiques, madame Anne ROUE du CASNAV se tient à la disposition des acteurs locaux pour les accompagner et les former dans une perspective de professionnalisation. Une formation par bassin sera proposée aux enseignants pour les accompagner au mieux dans l'accueil et la prise en charge pédagogique des jeunes allophones.
- Pour les + de 16 ans, la commission de suivi et d'affectation validera **des parcours de réussite** élaborés par le coordonnateur FLS du bassin. Ces parcours de réussite s'appuieront sur un bilan des périodes d'immersion vécues, une analyse approfondie des besoins et l'optimisation des ressources locales.
- L'expérimentation de découverte professionnelle (type mini-stages) des élèves allophones non scolarisés antérieurement du Nord-Cotentin est élargie aux autres bassins.

Afin de traiter avec réactivité l'ensemble des situations, et pour une question d'efficacité, je vous demande de respecter ces modalités, la DSDEN de la Manche devant être le premier et le seul interlocuteur pour engager les opérations.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement certain autour de ce projet ambitieux.

Signé Nathalie VILACÈQUE